Palavas-Les-Flots

En Occitanie - Journal de communication de la Ville

Été / Automne 2019 - n°41

MAGNIFIQUE CONCERT DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE LOUIS PASTEUR !

Retour sur les temps forts de l'été

Belle réussite de l'International Pétanque Féminin.

Superbe National Surprise organisé par le Cercle Nautique de Palavas.

Les porteurs de Saint-Pierre : Jérôme Barthod, Mathieu et Thomas Fiorenzano, Thomas Jimenez, Camille Laury, Jean-Pierre Maille et Anthony Salvador.

La Lance Sportive Palavasienne a offert de superbes tournois.

Kessy notre jeune ambassadrice escortée par la Confrérie de la Rouille Palavasienne lors de la Fête de la Mer.

Meeting aérien avec la Patrouille de France : émotions !

Championnat de France Ocean Racing (kayaks, surf-skis et pirogues polynésiennes) : 700 compétiteurs au rendez-vous !

Le Palavasien Etienne Guy intronisé par le président de la Confrérie de la Rouille Palavasienne, Christian Hervera, à l'occasion de la Fête de la Mer.

Par mesure de précaution et afin de respecter les règles édictées par le Code électoral, depuis le 1er septembre, l'éditorial du maire est suspendu jusqu'au prochain renouvellement du Conseil Municipal.

DOMINIQUE CASTEL
UN NOMBRE IMPRESSIONNANT D'AMIS

Dominique Castel, la directrice du Cabinet, a fait valoir ses droits à la retraite en mai dernier.

UNE BRILLANTE CARRIÈRE PROFESSIONNELLE

Avec un charme vivifiant et solaire, cette aptitude à savourer les amitiés lumineuses comme un bonheur essentiel, Dominique n'a pas donné dans la nostalgie, même si au détour d'une phrase, l'émotion se faisait jour. Dominique n'est pas partie en retraite. Elle s'est juste mise en retrait d'une brillante carrière professionnelle. « *Je vais désormais consacrer plus de temps à mes proches, faire de longs voyages avec Jacques, mon époux, et puis prendre le temps d'avoir le temps !* »

Après de solides études littéraires, sa passion pour le voyage la conduit au Costa Rica où elle enseigne dans le cadre de l'Alliance française de San José. Retour en France, à La Grande-Motte où elle occupe les fonctions de directrice de Cabinet, puis d'attachée parlementaire du regretté député-maire, René Couveinhes. De cette époque elle garde un souvenir impérissable. « Emouvant. Riche. Passionnant. »

AU SERVICE DE LA VILLE ET DES PALAVASIENS

Puis c'est Palavas. « *Il y a vingt ans ! Déjà.* » Une seconde carrière. Un style plus moderne, plus méthodique, plus exigeant mais toujours aussi exaltant. » De ces longues années auprès du maire, elle garde le souvenir ému de son élection comme député. « Du bonheur ! » Discrète, réservée, Dominique ne s'épanchera pas. Seule une larme témoignera de son émotion. Le maire, qui cachait mal ses sentiments, a insisté sur « *une estime personnelle réciproque, un climat de confiance* ». Il a loué les qualités professionnelles, l'efficacité et l'exigence de sa directrice, et parlé des moments heureux et parfois douloureux qui ont tissé la trame de cette collaboration au service de la Ville et des Palavasiens.

Dans le public l'émotion était palpable et les applaudissements nourris. Dans la profusion de cadeaux, Dominique a découvert une œuvre magnifique de l'éminente sculptrice Nella Buscot, présente parmi les invitées touchée, elle aussi par le départ de celle qui fut une interlocutrice privilégiée.

Sylvie Roggiani-Masia prend la direction du cabinet du Maire.

Palavas-Les-Flots - Journal de communication de la ville / Septembre 2019 n°41 - **Directeur de la publication et rédacteur en chef** : Christian Jeanjean Maire de Palavas-Les-Flots - Rédaction : Mia Romero - Secrétariat de rédaction : Martine Boursault, responsable du Pôle Communication - Tél 04 67 07 73 57 - www.palavaslesflots.com - Diffusion gratuite : mairie de Palavas-Les-Flots - Crédit photos : Pôle Communication, Bernadette Thomas, P2A, Créocéan (Sébastien Thorin), 1001 Vues, René Bernard et Midi Libre- Réalisation : Agence Place Publique. Dépôt légal à parution (septembre 2019). Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement.

POMPIERS HONNEURS AUX SOLDATS DU FEU

Fruit d'une étroite collaboration entre les Conseil Départemental, SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours), Ville de Palavas-les-Flots et autres organisations concernées, le Centre de secours et d'incendie de la station a été inauguré en janvier 2015. Une satisfaction pour les Palavasiens.

C'EST ACTÉ

Implantée dans le quartier des écoles, rue de la Tramontane, dirigé par le lieutenant Didier Mellet et son équipe, la caserne était enfin en adéquation avec les besoins de la station, et d'une surpopulation en période estivale. Le conseil municipal se félicite de cette ouverture « qui va améliorer le délai d'intervention des Sapeurs Pompiers de la Grande-Motte qui jusqu'alors assuraient les secours d'urgence. » Le conseil municipal a insisté sur une ouverture annualisée, qui permettrait de secourir Carnon, Villeneuve-lès-Maguelone et Pérols. À l'issue de quelques années d'études et de tractations, c'est acté, la caserne de Palavas qui aura été agrandie ouvrira à l'année.

En juin dernier une grande cérémonie en l'honneur des sapeurs-pompiers.

ÉQUIPEMENT

Équipée d'un VTPL (Véhicule Transport de Personnel Léger), un véhicule pick-up 4x4, d'un véhicule léger avec l'infirmier et d'une embarcation, la caserne sera dotée lors de son ouverture à l'année : d'un camion citerne de lutte contre les feux de forêts, d'un fourgon pompe tonne, pour les feux d'habitations, de bâtiments, de véhicules ou sur des fuites de gaz, ou accidents impliquant un transport de matières dangereuses, un véhicule secours et d'assistance aux victimes VSAV pour assurer toutes les missions relevant du secours d'urgence aux personnes, d'interventions sur les accident de la voie publique, ou pour assurer le transport des victimes vers les Centres hospitaliers.

UN ESPRIT DE CORPS

Chapeautée par le SDIS 34, véritable institution, la caserne devrait compter sur le recrutement de 50 pompiers volontaires. Établissement public, le SDIS est commun au Département, aux communes et aux établissements publics de coopération intercommunale . Pour répondre aux nombreuses interventions qu'il assume, le SDIS s'appuie sur des femmes et des hommes qui ont un esprit de corps, courage, sens du devoir, des valeurs humaines, du dévouement et de l'obéissance. La formation est au cœur des métiers du SDIS. La mission des sapeurs-pompiers : savoir bien identifier les risques, les anticiper et quand ils se produisent les combattre.

HOMMAGE À FRANCK CHESNEAU

crédit photo : Sécurité Civile

Le pilote est décédé le 2 août dernier dans le crash de son bombardier d'eau.
À bord de son tracker, il luttait contre les flammes de l'incendie de Générac,
Frank Chesneau a perdu la vie pour protéger Générac et ses habitants. Nous ne l'oublierons pas.
Nos pensées vont à sa famille, ses amis et ses collègues qui ont perdu un être cher, un héros.

POLICE MUNICIPALE

À Palavas on ne plaisante pas avec la sécurité, en particulier en période estivale où une forte densité de population investit la station. Si elle est bénéfique pour l'économie, elle exige des forces de police une vigilance accrue. Le conseil municipal en est convaincu, il ne lésine pas sur les moyens à mettre en œuvre afin que les policiers municipaux exercent leur profession dans les meilleures conditions.

PRÉVENTION ET NON RÉPRESSION

Sous le commandement de Gilles Haddouche, chef de poste de la Police municipale, fidèle à sa mission de service public, veille de jour comme de nuit sur la population, quelle que soit la saison. Les Palavasiens le savent bien qui, en cas de besoin, à n'importe quelle heure font appel à « leur » Police. Reste que, insiste Gilles Haddouche, « notre mission n'est pas de faire de la répression, mais de la prévention. Nous devons avoir une proximité et une visibilité avec la population. Les agents de la Police municipale possèdent des pouvoirs de police administrative mais également de police judiciaire. »

SÉCURITÉ ET TRANQUILLITÉ

Au niveau de la délinquance, cambriolages, vols à la roulotte, dégradation, la vidéo-protection est un dispositif indispensable dans l'élucidation des enquêtes. Les atteintes à l'intégrité physique sont mieux contenues. C'est en 2008 que la ville a pris la décision de doter la commune de caméras de protection. « Une décision judicieuse, affirme le chef de poste, qui permet de renforcer le respect de la sécurité, de la sûreté ou de l'exécution d'une procédure judiciaire. Elle favorise aussi le confort et la tranquillité des citoyens. »

UNE VOLONTÉ POLITIQUE

Le dispositif de vidéo-protection produit des images qui sont transmises à un réseau de collecte alimentant un serveur destiné à les exploiter en temps réel ou différé, voire de les stocker. L'accès à la salle de visionnage, d'enregistrement et de traitement des images est formellement interdit à toute personne n'ayant pas une fonction spécifique, ou n'étant pas habilitée ou autorisée. Les caméras sont généralement installées dans le centre ville, dans les lieux de rassemblements et les espaces périphériques. La Ville s'appuie sur le chef de poste de la Police municipale qui a une parfaite connaissance du terrain et des problématiques liées à la commune.

78 CAMÉRAS

Après quelques hésitations et une bonne communication nationale et locale, la population est convaincue de la nécessité de la vidéo-protection. « *Tout en sachant que si elle est un outil indispensable, elle ne peut se substituer à la présence physique des agents sur le terrain 24h sur 24.* » Le réseau de vidéo-protection de Palavas compte 78 caméras. Une dizaine va être prochainement installée. « Les zones d'ombre ont été prises en compte dès la pose du réseau mais pour compléter le maillage, nous en mettons en place sur les grands axes et les résidences. » Pour ce qui concerne les caméras-piétons, elles se révèlent efficaces dans le cadre d'enregistrements des faits lors des interventions des agents, afin de constater les infractions et le suivi des auteurs auprès de la Justice.

LES RENFORTS

Chaque année, en raison de la forte progression démographique, la ville veille à renforcer l'équipe des policiers municipaux. Pour cette saison estivale, une dizaine d'agents temporaires de police municipale a été affectée au poste central. Pour ce qui est de la petite délinquance, Gilles Haddouche précise que « *les résultats sont positifs grâce à une connaissance parfaite du terrain, et une proximité avec les administrés et les commerçants. Quoi qu'il arrive, la police municipale intervient rapidement pour enrayer la petite délinquance.*» Elle travaille en étroite collaboration avec les gendarmes de la Brigade de gendarmerie intervenant sur la commune.

La Police Municipale est renforcée durant l'été : 29 agents (y compris les services commerces et ports).

MVT
LA FABULEUSE COLLECTION DES VOITURES MINIATURES

Après l'immense succès du Salon de la maquette, de la Bourse d'échanges et des expositions de voitures anciennes, la Ville a souhaité installer au Parc du Levant, dans l'historique Musée du Petit Train, une exposition de véhicules miniatures. Cette dernière est constituée de plus de 6000 pièces du 1/87ème au 1/8ème, collection réalisée par le Montpelliérain Maxime Pastor. Parmi ces miniatures, certaines réalisées et peintes à la main, sont de véritables chefs d'œuvre.

Ferrari, Bugatti, Mercedes, Porsche, Rolls-Royce, Duesenberg, Citroën et bien d'autres, rapportées des États-Unis, de Russie ou de Chine, sont des reproductions fidèles conçues par des fabricants mondialement reconnus : Médailler Franklin, Norev, Scalectrix, Dinky Toy, Faller… prestigieux ou plus classiques, ces modèles, installés dans des vitrines, sont classés par marque, voire par pays. Ils feront rêver petits et grands.

UN INFATIGABLE COLLECTIONNEUR

Max Pastor, né en Algérie, nous a quittés en 2017. À Montpellier, il a laissé un souvenir lumineux, indélébile. Celui d'un grand sportif, charismatique et généreux. Dans sa jeunesse, il se distingue dans le canoë-kayak, mais c'est le judo qu'il affectionne particulièrement.

En 1950, il est champion d'Algérie et hisse son club de judo d'Oran au firmament de la discipline. En 1968, il quitte avec déchirement sa terre natale, mais poursuit son ascension sportive. Il décroche son 5ème Dan en Sardaigne, puis le 7ème en 2015. À son arrivée à Montpellier, il crée le « Judo Kwaï Club de Montpellier » et « Samouraï » au Crès et à Mauguio.

Infatigable collectionneur, il fut aussi le créateur et le conservateur des musées de la Marine, du Soldat de plomb et de la Figurine et des Véhicules aériens et terrestres de toutes échelles. Max Pastor était membre du comité directeur du Dojo de France et avait été décoré du Mérite National.

Lors de l'inauguration, le conseil municipal s'est félicité « *de l'intérêt et de la richesse de cette collection exceptionnelle, qui a toute sa place dans le Musée de la Voiture et du Train* ».

HOMMAGE À ALBERT EDOUARD

L'inauguration du MVT fut le moment idéal pour dénommer le parc du Levant « Parc Albert Edouard », un hommage en mémoire de ce grand homme qui fit beaucoup pour Palavas-Les-Flots.
Issu d'une famille de pêcheur, A. Edouard, fut premier adjoint pendant 25 ans. Il œuvra sans relâche pour sa ville natale, avec des réalisations d'envergure : le Phare de la Méditerranée, le Parc du Levant, le Jardin Saint-Pierre, la Redoute de Ballestras, le musée Albert Dubout…
De la part de tous les Palavasiens un grand merci ! Nous ne l'oublierons pas.

Madame Pastor a honoré de sa présence l'inauguration du nouveau musée

Madame Edouard entourée de ses enfants Pierre-Olivier, Isabelle et Mariane

LE MVT
ET LES TRANSPORTS DU FUTUR

Le MVT ne présente pas seulement les transports du passé. Il s'agit certes de vous donner à voir l'Histoire automobile et plus généralement de la mobilité, une Histoire qui a profondément modifié le paysage du 20ème siècle, mais aussi à réfléchir aux transports du futur.

Les prochaines années verront apparaître de profonds changements en matière de transports. Entre la hausse progressive du coût de l'essence à la pompe, les embouteillages croissants, la pollution grandissante des villes… il apparaît dorénavant urgent de changer nos façons de nous déplacer.

MOBILITÉ DANS VOTRE VILLE

La Ville de Palavas-Les-Flots n'attend pas et y œuvre à son niveau depuis un moment déjà :

• élaboration de **nouvelles pistes cyclables**
> pour favoriser une mobilité douce,
• **prime à l'achat de vélos électriques** (Pays de l'Or)
> pour allier santé publique et développement durable,
• installation de **bornes de recharge à destination des véhicules électriques**
> pour réduire les émissions de gaz à effet de serre,
• équipement des bus au **Gaz Naturel pour Véhicules** (GNV)
> pour des solutions énergétiques innovantes respectant notre environnement,
• **renouvellement progressif du parc automobile** municipal par des véhicules moins polluants
> pour impulser le changement,
• mise en service prochaine de **véhicules électriques à destination des seniors et PMR**
> pour les aider à se déplacer tout en protégeant notre environnement.

QUELQUES PISTES DE RÉFLEXION

Et pourquoi pas la mise en place d'un téléphérique qui ferait une boucle sur la commune ?
Et pourquoi pas la mise en œuvre d'une navette fluviale à énergie électrique ?
Et pourquoi pas la création d'un bac électrique ou d'une passerelle à moteur repliable ?
Et pourquoi pas la réalisation d'une aire de co-voiturage à Palavas-Les-Flots ?

La réflexion est lancée !

VÉHICULES ÉLECTRIQUES

Pour mettre fin au stationnement sauvage, la Ville dans sa démarche environnementale de qualité durable, a décidé de changer les règles sur son territoire, ce qui depuis 2017 oblige les automobilistes à faire un petit détour par un horodateur.

Des zones bleues ont été créées qui via un disque permettent de stationner 30 minutes.

Notre station balnéaire est toujours en pointe dans l'innovation, le conseil municipal a décidé la mise en place d'infrastructures de recharge, des bornes dédiées aux véhicules électriques.

Cette opération a été réalisée dans le cadre du réseau Révéo, service public de l'électromobilité en Occitanie et dans l'Hérault.

Des places ont été réservées aux véhicules exclusivement électriques. Trois bornes (double branchement par borne) ont été installées sur le parking de l'Hôtel de Ville, sur le parking « Silo » à étages et au pied du Casino.

PARS COURIR PALAVAS, UNE MANIÈRE LUDIQUE, TECHNOLOGIQUE ET CULTURELLE DE FAIRE DU SPORT !

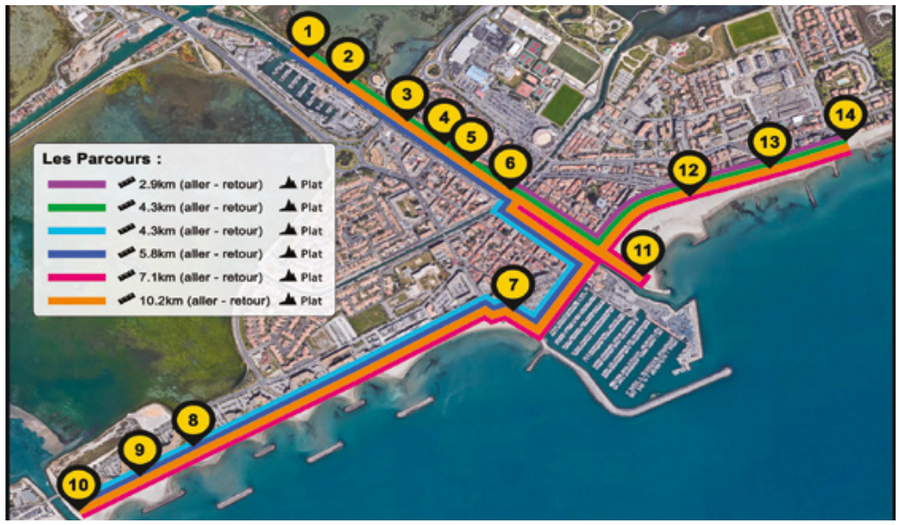

La Ville a toujours accordé beaucoup d'importance au sport, à travers les multiples activités portées par un tissu associatif toujours plus dense et innovant. Proposer de nouvelles idées génératrices de découvertes et d'expérimentation.

Inauguré début juillet, en présence de nombreuses personnalités parmi lesquelles la députée Patricia Mirallès, de nombreux élus et Palavasiens, Pars Courir Palavas a fait l'unanimité quant à son originalité. Le maire s'est félicité et a laissé la parole à Jean-Philippe Jodar, Laurent Guedj missionnés par la Ville pour penser ce parcours de santé et à Benjamin Guedj, concepteur de l'appli. Les intervenants ont quant à eux mis l'accent sur la « *particularité de cette réalisation qui a permis de répartir les équipements de fitness sur 6 parcours, alors que dans d'autres villes tout est centralisé sur un même espace.* » Des appareils conçus en acier inoxydable et garantis 10 ans ont été développés avec le concours de médecins et scientifiques du sport.

GRATUIT ET OUVERT À TOUS

« Pars Courir Palavas » parcours de onze kilomètres, sécurisés, s'adresse à toutes les générations, ados, adultes et seniors, soucieux de leur bien-être et du mieux-vivre dans la cité. Cette nouvelle initiative illustre la volonté de la Ville de promouvoir l'activité physique, en particulier via les disciplines sportives.

Ce concept de circuit urbain, gratuit et interactif, va permettre de répondre à toutes les attentes. Ambitieux, innovant, performant et atypique, « Pars Courir Palavas » accompagne les pratiquants de façon moderne et individualisée, grâce aux nouvelles technologies, et doit jouer un rôle primordial dans l'incitation à la pratique d'une activité physique.

ORIGINAL ET LUDIQUE

Tracé sur un itinéraire emprunté de manière régulière par un grand nombre de personnes, « Pars Courir Palavas » permet à chacun, seul ou en groupe, de suivre de manière originale et ludique les recommandations de santé publique, à savoir au moins 30 minutes d'activité physique quotidienne. Pensé et destiné pour tous, PCP améliore la vie quotidienne, le processus de vieillissement des seniors, et permet de lutter contre la sédentarité et l'obésité.

Les exercices proposés sur des appareils fitness tout au long du PCP, sont déclinés sous des formes naturelles, rondes et organiques, inspirées par la nature, en harmonie parfaite avec leur environnement. Coopérer, explorer, se repérer dans l'espace et dans le temps sont les enjeux de cette nouvelle activité. Les nombreux appareils du parcours sont numérotés et facilement identifiables. Les enfants ne sont pas oubliés. Ils pourront, grâce à une approche pédagogique mise en place à l'école primaire, évoluer et se situer aisément dans la station.

UN PARCOURS CONNECTÉ

Sur les 11 km d'itinéraire parfaitement aménagé et éclairé, des bornes connectées affichent, via l'application chargée sur le téléphone, des vidéos sur l'histoire, ses lieux, son évolution, son image : la pêche en étang, le Pont des 4 Canaux, le Petit Train de Palavas, le Canal du Lez et la pêche, les festivités palavasiennes, la Redoute de Ballestras, le Phare, les ports et la plage des Coquilles, l'Institut Saint-Pierre, les artistes et Palavas, l'Abbaye de Maguelone, le Casino, la plage de l'Hôtel de Ville et la pêche à la Traîne, les campings et les recettes palavasiennes, la rouille de seiche et le court bouillon d'anguilles… autant d'images d'hier et d'aujourd'hui d'une cité qui a su allier tradition et modernité.

D'ÉTRANGES SILHOUETTES

Ces étranges silhouettes qui ont investi la ville sont des flamants roses stylisés qui permettent de repérer les appareils de remise en forme !

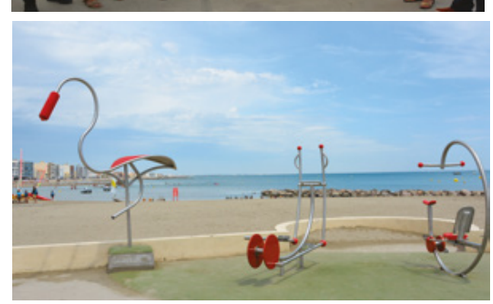

Chest-shoulder press, crosstrainer, fitness bike, pull over trainer, power bench, multifunctional trainer, calf trainer, squat, rowing trainer, rotation trainer.

SKATE, ALORS ÇA GLISSE ?

Le skatepark attendu par nos jeunes a été inauguré en mai dernier, en présence de la sénatrice Marie-Thérèse Bruguière, d'élus, de l'artiste Oups et de nombreux Palavasiens.

Cette réalisation de 300m², répond à une demande formulée par les jeunes de la commune. Pour le conseil municipal, « *ce Skatepark est une belle réussite, un nouvel espace de loisirs ouvert à tous, petits et grands désireux de s'adonner à la glisse.* »

Avec ses barrières en rondins esthétiques et robustes, durables et sécurisantes, un environnement végétalisé, réalisé par les Ateliers municipaux et les Espaces Verts, et la décoration des modules par les élèves de CE1 et CE2 de madame Clinco, sous la direction artistique de Oups, le nouveau Skatepark a été imaginé pour être accessible à tous les pratiquants, du débutant au plus chevronné. De par sa conception, il est multidisciplinaire et se prête au skateboard, mais aussi aux rollers, trottinettes et vélos. De nombreux panneaux sur le site rappellent les consignes de sécurité à respecter. « *Une belle réussite qui fait le bonheur des petits et grands.* »

Objectif : « encourager les Palavasiens à pratiquer du sport. Cet équipement s'ajoute à de nombreux autres : Centre nautique municipal Pierre Ligneuil, stades de foot et rugby, tennis municipal gymnase, dojo, salle bleue, terrains de beach soccer, maison de la mer, agora sport l'été, maison des loisirs, city stade, piscine communautaire, PCP « Pars Courir Palavas »...

OUPS, LES ENFANTS DES ÉCOLES ET LE SKATEPARK !

Difficile d'échapper à ces curieuses bestioles aux grands yeux étonnés, à la robe chamarrée, elles sont l'œuvre du street artiste Oups, qui a ouvert son atelier à Palavas. Baptisées COX, ces charmantes coccinelles, appelées aussi «Bêtes à Bon Dieu», censées porter bonheur, transforment les rochers des bords de route, les pavés de certains quartiers, les bords de mer, les vignes, la garrigue en une joyeuse et hilarante galerie d'Art. Avec ses bombes de peinture, Oups souvent sollicité par des collectivités ou des associations, s'est approprié ces drôles de bestioles. Il a commencé sur des galets, puis très vite a choisi les rochers. À pied, en voiture, à vélo, impossible de les rater. Elles vous regardent comme pour vous souhaiter la bienvenue. Son savoir-faire, Oups le transmet aux jeunes à travers des ateliers qu'il anime dans les écoles de Palavas. Preuve que la COX n'est pas près de s'envoler. Chapeau l'artiste !

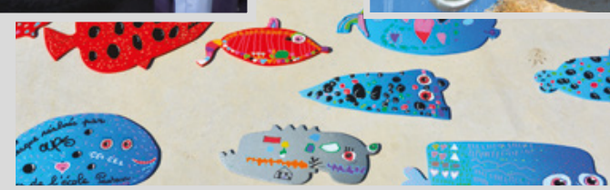

AGORA

Du sport gratuit, tous les jours de l'été et pour tous !

Découvrir ou se perfectionner au yoga, pilate, zumba, circuit training, abdos fessiers… durant tout l'été, c'est possible, il suffit de se rendre sur la plage de l'Hôtel de Ville, à l'Agora Sport Concept », espace sportif et de loisirs, imaginé par le champion de karaté Christophe Petagna, qui a fondé à Palavas son propre club de karaté. Structure de 150m², l'Agora Sport propose du lundi au dimanche inclus, 21 cours de sport gratuits. Six coachs sportifs diplômés se succèdent dans le seul but d'améliorer le bien-être des participants, quel que soit leur âge.

Lieu de vie, de partage, de rencontres , d'échanges, l'Agora propose également des conférences dédiées à la santé, l'alimentation, le vivre ensemble...

Cet espace est parrainé par Aurore Kichenin, 1ère Dauphine de Miss France, et le footballeur Vittorio Hilton champion de France avec l'OM en 2010 et le MHSC en 2012.

KIOSKY

Kiosque multiservices destiné aux personnes à mobilité réduite, Kiosky, porté par l'association Handialogue, avec le soutien de la Ville, a été mis en service en 2007, pour offrir aux personnes en fauteuil, mais aussi aux personnes valides, de multiples services, des informations pratiques sur les services publics et une parfaite accessibilité. Implanté sur la rive gauche, face à l'Agora, il s'inscrit dans une démarche citoyenne de développement durable. Structure pilote en France, Kiosky a reçu le feu vert du ministère de la sécurité sociale, des personnes handicapées, des personnes âgées et de la famille.

TF1 L'ACCUEIL DES TOURISTES À PALAVAS-LES-FLOTS !

Diffusé au Journal télévisé de 20h du dimanche 4 août, extraits du reportage :

…. Palavas-les-Flots, à 15 km de Montpellier, **la Reine des plages de Méditerranée**, attire sur ses 4km de côtes près de 100 000 touristes chaque été.
… la Mairie a innové comme avec ces cours de zumba sur la plage. Trois fois par jour, les clients peuvent venir se déhancher. « *On a des habitués tous les ans, qui sont là, qui reviennent. C'est super agréable parce qu'on crée des liens.* » Ces séances en plein air cartonnent et pour cause. « *Vous avez payé combien votre cours là ? Zéro €, c'est gratuit. On est content quand on est en vacances parce qu'on a trop de choses à payer* ».
Une manière de fidéliser les vacanciers c'est là tout l'enjeu pour Palavas qui offre ces cours. ... Et voilà comment la Municipalité les finance : depuis 3 ans, les parcmètres ont fleuri un peu partout dans la ville. En haute saison, les places de parking autrefois gratuites, sont dorénavant payantes.
Le Maire s'exprime sur le sujet : « *Le parking, ça rapporte 1 million 800 000 milles euros, ce qui est une somme très très importante. Nous sommes passés sur du stationnement payant pour remettre de l'ordre dans la ville mais aussi pour avoir des moyens justement pour offrir davantage d'évènements gratuits* »…

Reportage de la journaliste Anaïs Barthe

TRAIT DE CÔTE « PALAVAS HORIZON 2050 : MAINTENIR NOTRE PLAGE ET PRÉSERVER NOTRE LITTORAL »

Toutes les communes de bord de mer sont confrontées au même problème, la disparition ou la production de sable sur leur littoral. Le littoral n'est pas un milieu immuable, mais fluctue sous l'effet combiné de processus naturels, ainsi que de l'action de l'homme, digues, aménagement des ports, assèchement des marais, apports de sable. Lieu de loisirs, de villégiature, de développement économique, il convient de gérer au mieux ces évolutions, notamment en ce qui concerne le trait de côte.

LE TRAIT DE CÔTE C'EST QUOI ?

Le trait de côte pourrait se définir comme une limite entre la terre et la mer. Reste qu'il peut être variable en intégrant des facteurs à la fois humains, climatiques, géologiques, écologiques, socio-économiques, mais aussi historiques et culturels. Il est donc primordial, eu égard à la complexité d'études d'un milieu naturel particulièrement changeant, de mutualiser, fédérer et partager les connaissances et les compétences pour préserver et régénérer le littoral. À Palavas, dans un premier temps deux caméras seront installées pour analyser le flux et le reflux du trait de côte.

UNE ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE

La Ville a choisi de construire un partenariat sur cinq ans avec une équipe pluridisciplinaire, tournée vers la conservation du littoral Palavasien grâce à une méthodologie innovante. Ce programme appelé « Palavas Horizon 2050 » s'inscrit dans une vision universitaire et technique. Scientifiques, chercheurs et étudiants spécialisés dans ce domaine, seront associés au projet via un regroupement nommé GLADYS et GéoCoast. Ce projet pourrait être soutenu par l'Agglomération du Pays de l'Or au titre de sa compétence GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et protection contre les inondations).

LE PROFESSEUR BOUCHETTE

Le chef de file du projet est le professeur Bouchette du laboratoire Géo-Sciences de Montpellier-Université. Parmi ses nombreuses distinctions le professeur Bouchette s'est vu décerner le prix « Chercheur d'avenir » en 2012, et a été primé en 2010 de l'« Excellence scientifique ».

TROIS ZONES

Pour la Ville, réaliser un état complet et homogène des connaissances du littoral palavasien est un vrai travail de fond. Nous innovons dans l'approche scientifique et la coopération, et ne nous interdisons rien, même sur le plan technologique. La plage est le joyau de la commune, même le coût budgétaire, 10M€ ne nous fera pas reculer. Nous espérons pouvoir récupérer 30 mètres de sable supplémentaire. Selon l'étude proposée par GLADYS, notre littoral est découpé en trois zones. La zone 1 qui s'étend à l'ouest de la commune est armée de double brise-lames, dont certains ont favorisé l'édification de tombolos (cordon de sédiments). La zone 2 centrée sur le port est liée à l'ensablement de l'entrée du port au niveau de la plage du centre ville. La zone 3 à l'est de la commune porte sur la quantité de matériel grossier (conglomérat, débris) déposés par la mer, notamment lors de fortes tempêtes, qui augmentent au fil du temps et favorise la raréfaction du sable.

SUSCITER L'ADHÉSION DES COLLECTIVITÉS

Le sable étant le meilleur défenseur du littoral, il convient d'observer et de mesurer l'énergie qui se déploie sur les plages, afin de contrôler le sable. Le débat actuellement initié par l'état sur le littoral, définit la notion de plage selon trois critères : naturelles, semi-urbaines et urbaines. En lançant « Palavas Horizon 2050 » la Ville espère agréger le plus de collectivités territoriales pour l'accompagner. Les études seront confiées au réseau GLADYS regroupant 100% de potentiel universitaire en matière d'hydro-morphodynamisme des plages sablonneuses et des zones portuaires.

RÉSERVE MARINE

Si aujourd'hui la Réserve marine est en place, en 2011 lors du lancement du projet ce n'était pas gagné ! Concrétisé en 2016, soit cinq ans plus tard, la zone de cantonnement ou Réserve marine semble porter ses fruits.

Après deux années d'observation intensive et méticuleuse réalisées par les techniciens du bureau d'études P2A que dirige le biologiste Jean-Yves Jouvenel, loups, daurades, mostelles, pageots, sont présents sur le rocher de Porquières. Le comptage annuel révèle une augmentation des espèces, en particulier le sar. On observe également dans la réserve, en comparaison des zones voisines non préservées, une augmentation de la taille des individus, ainsi que la présence de grands crustacés.

LA VILLE ET LES PÊCHEURS

Porté par les pêcheurs professionnels, (qui ont consenti un gros effort) représentés par le premier Prud'homme Didier Daynac, et par la Ville de Palavas, cet ambitieux projet qui consistait à « sanctuariser » une zone de cent hectares, sur le banc rocheux de Porquières, à 2,5 km au large de Palavas et Carnon, avait pour but d'interdire l'ancrage et le prélèvement des espèces sur zone pendant 5 ans. Une durée nécessaire pour favoriser la renaissance du banc rocheux.

La réserve marine de la côte palavasienne est la 3ème dans le golfe du Lion. Les deux autres se situent à Banyuls (Pyrénées-Orientales) et au large de Beauduc (Bouches du Rhône). Un 4ème projet est en cours au large d'Agde.

POUR UN MIEUX VIVRE ENSEMBLE

Forte de sa tradition d'accueil et de générosité, riche d'un patrimoine naturel entre mer et étangs, station pionnière dans la démarche du développement durable, Palavas a depuis de nombreuses années, pris des mesures destinées à atténuer les effets du réchauffement climatique. La Ville oeuvre au quotidien pour assurer aux Palavasiens et à ses visiteurs, la sécurité et le confort auxquels ils aspirent.

LE BIEN-VIVRE POUR TOUS

Perle du long collier littoral, ici on apporte un soin particulier à l'embellissement et au fleurissement du cadre de vie : espaces verts, jardinières, balconnières, parcs, jardins, façades aquarelle, charme discret des petites rues pavées, dans un esprit de convivialité et de partage. Et puis il y a la propreté. Collecte des déchets, tri sélectif, ramassage des encombrants, nettoyage des rues, motocrottes, toutounets, toilettes publiques gratuites, Kiosky, corbeilles à papier… un emploi de proximité a même été créé pour quadriller la ville, constater ce qui ne va pas et recueillir les doléances de chacun. Reste que si l'on veut garantir le maintien du bien-vivre pour tous, chacun doit y mettre du sien.

PALAVAS GREEN DAY

À l'image de son patrimoine végétal, les plages font l'objet d'une attention toute particulière de la part de la municipalité. En mai dernier, l'opération « Palavas Green Day », un événement éco-citoyen co-organisé par l'association Ocean Protection France présidée par Jérôme Chiclet en partenariat avec les associations Tri Riders et Cap Oceans, a reçu le soutien de la Ville. Trois sites de nettoyage ont été mis en place afin de sensibiliser à la protection de la mer et des ateliers zéro déchet ont été proposés. Objectifs : opération plages propres, apéro zéro déchet, zéro plastique ...

Le Maire et Jacques Mestre président de l'UMIH (métiers de l'hôtellerie) distribuant pailles, gobelets et sacs recyclables.

ICI COMMENCE LA MER

Les employés municipaux ont scellé aux accès aux plages et sur les pluviaux de la ville, une plaque indiquant : « Ne rien jeter. Ne rien vider. Ici commence la mer ». Près d'une centaine de cendriers urbains géants ont été implantés le long des quais et promenades du bord de mer. Les mégots sont collectés par les services municipaux, puis transvasés dans des fûts pour être recyclés. Pour rappel : un mégot met 2 à 12 ans pour se dégrader ! En association avec l'UMIH (Union des Métiers et des Industries de l'Hôtellerie) que préside le restaurateur grand-mottois Jacques Mestre. Le conseil municipal multiplie les initiatives en faveur du développement durable. Une distribution de pailles, de sacs et de gobelets biodégradables a été réalisée auprès de l'ensemble des commerçants de la commune pour les inciter, ainsi que leurs clients, à n'utiliser que des produits écologiques. Pour le maire « il est nécessaire d'impulser un changement dans les comportements à quelque niveau que ce soit. Les Palavasiens et les visiteurs ont le droit de bénéficier d'une mer, d'un canal et de canalettes sans plastique ni déchet. » Faut-il verbaliser pour être entendus ? La Ville ne le souhaite pas, elle essaie de convaincre les irréductibles, afin qu'ils se conduisent intellligemment.

MON APPART ÉCO MALIN

Support éducatif pour apprendre à économiser l'énergie, l'opération « Mon appart éco malin » a pour objectif de sensibiliser les publics aux économies d'énergie, à travers différents outils pédagogiques.

POUR UNE RÉDUCTION DES FACTURES ÉNERGÉTIQUES

Impulsé par l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) et Occitanie Méditerranée Habitat, et initié par EDF Collectivités, le projet a été adopté par l'agglomération du Pays de l'Or qui s'est toujours impliquée dans une démarche de développement durable et engagée dans la production de logements sociaux sur son territoire.
En mai dernier, du lundi au vendredi sans interruption, un appartement pédagogique s'est installé sur le Quai Paul Cunq à Palavas-les-Flots, dans le but d'accompagner les Palavasiens vers une réduction de leurs factures énergétiques.

LES ÉCO-GESTES

Sensibiliser, informer, éduquer aux éco-gestes, électricité, eau, tri des déchets et qualité de l'air intérieur, tels étaient les objectifs développés par les « ambassadeurs » de l'agglomération du Pays de l'Or.
En partenariat avec le CCAS et la Ville de Palavas, cette opération a permis aux personnes intéressées de découvrir gratuitement tous les bons gestes pour économiser l'énergie, l'eau et trier les déchets.

10 ASTUCES FACILES POUR FAIRE DES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE AU QUOTIDIEN ET RÉDUIRE SON IMPACT ENVIRONNEMENTAL !

1. Privilégiez les douches plutôt que les bains
2. Équipez votre chasse d'eau de WC d'un système à double commande
3. Utilisez l'eau de pluie pour arroser votre jardin
4. Choisissez la bonne intensité pour vos ampoules
5. Ne laissez pas vos appareils en veille (TV, ordinateurs, chargeurs de téléphone…)
6. Baissez la température de votre logement (idéalement 19 °C)
7. Lavez votre linge à basse température
8. Couvrez vos casseroles lorsque vous faites bouillir de l'eau
9. Laissez refroidir vos plats avant de les mettre au réfrigérateur
10. Remplissez au maximum votre lave-vaisselle

Pour des conseils gratuits afin d'améliorer votre habitat et d'économiser l'énergie :
le Réseau Info Énergie :
www.infoenergie-occitanie.org

Affaires scolaires

Avec plus de 450 petits palavasiens scolarisés à l'école maternelle Pierre et Marie Curie, dirigée par Marie-Françoise Vaïsse et Thierry Chenu pour l'école élémentaire Louis Pasteur, les écoles se portent bien. La Ville a mis en place, tout au long de l'année des projets ludiques et culturels qui ont fait le bonheur des enfants et satisfait les parents.

DES PROJETS LUDIQUES ET PÉDAGOGIQUES

Défilé du carnaval dans les rues de la ville, sous un soleil printanier, plantations et jardinage, puis dégustation de savoureuses récoltes, sorties scolaires ludiques et pédagogiques toujours très prisées des écoliers, activités multiples, voile, théâtre, tennis, natation, accrobranche... Que du bonheur ! Comme chaque année les CM2 ont participé à la traditionnelle classe de neige, mémorable rendez-vous attendu avec beaucoup d'impatience par les mordus de glisse. Le triathlon, 9ème du nom, a connu un beau succès, disputé par des classes de CM2, qui ont nagé, pédalé, couru ! Le conseil municipal a accueilli tout ce petit monde en mairie pour une série de questions citoyennes et pour une remise de cadeaux, une calculatrice pour leur entrée en 6ème.

UN REMARQUABLE CONCERT

Autre grand événement attendu par les enfants, l'incontournable concert de fin d'année scolaire des élèves de l'école élémentaire Louis Pasteur qui se déroule à la Salle bleue. Sous la baguette de Li Duchâteau, professeure à l'école de musique, dans une salle affichant complet, devant un parterre de familles et amis, les écoliers ont présenté un époustouflant concert, fruit d'un travail assidu et exemplaire. Des œuvres ardues, comme celles de Charles Trenet ou Michel Sardou ont soulevé des salves d'applaudissement.

LE SERVICE SCOLAIRE

Pour que le fonctionnement des écoles se fasse dans les meilleures conditions le rôle du service scolaire est primordial. Il travaille en étroite collaboration avec les personnels enseignants afin de répondre aux besoins des élèves. Ses missions sont multiples et variées : organisation des temps périscolaires, entretien des locaux et gestion du personnel. À l'école maternelle les ATSEM (Agents territoriaux Spécialisés des ecoles Maternelles) assistent les enseignants, tandis qu'à l'école élémentaire l'équipe d'animation propose de multiples activités. La Ville finance l'achat des fournitures scolaires pour l'ensemble des enfants, ainsi que le matériel éducatif et pédagogique.

LES TRAVAUX

Les vacances d'été sont la saison propice à l'entretien des locaux et du matériel. Après les sanitaires de l'école élémentaire renovés l'an dernier, c'est au tour des sanitaires de l'école maternelle de faire peau neuve. Les sols du hall et du restaurant scolaire ont été remplacés par des sols imitation parquet, au ton sable blond, pour un environnement plus agréable. Pionnière dans le domaine du développement durable et consciente du changement climatique, la Ville a décidé d'investir, il y a une paire d'années, dans la climatisation. Les classes maternelles et élémentaires ont ainsi évité les effets canicules de cette fin du mois de juin. Enfants et enseignants ont pu travailler dans des conditions optimales.

RESTAURATION SCOLAIRE

Le restaurant scolaire des écoles maternelle et élémentaire de Palavas est géré par l'Agglomération des Pays de l'Or, qui distribue 650 000 repas annuellement sur l'ensemble du territoire. 700 repas sont préparés chaque jour à la cuisine centrale de l'école élémentaire et distribués en liaison chaude sur les deux établissements scolaires. Les repas sont préparés le matin pour le midi, et maintenus à une température supérieure à 65°C jusqu'au service. Les menus sont élaborés par une diététicienne, en tenant compte du goût des enfants, de leurs spécificités et de leurs contre-indications alimentaires. Le déjeuner est un moment essentiel dans la journée d'un enfant, il est donc indispensable de proposer des repas goûteux et équilibrés.

PRODUITS LOCAUX ET ISSUS DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE

100% du pain, 100% des œufs, quasiment 100% des céréales et des légumes surgelés, 50% des desserts lactés et des fruits frais sont utilisés dans la préparation des repas. Ainsi que les produits labellisés, poulets Label rouge, poisson MSC (pêche durable) et les produits locaux, pommes en provenance de Mauguio SICA, melons, producteur de Mauguio, viande de Lozère, du groupement de producteurs. Afin de favoriser la diversité alimentaire un menu alternatif à base uniquement de protéines végétales est proposé deux fois par mois, avec la volonté de l'étendre à une fois par semaine.

MANGER BON DANS UN CADRE REPOSANT

Il est bien loin le temps des réfectoires impersonnels et bruyants, des sempiternelles « coquillettes au jambon », ou des poissons panés « au carré ». Aujourd'hui la « cantine » est synonyme de confort, de qualité, de bio et de tranquillité. Comme les grands, les petites personnes, pour leur pause-déjeuner, ont un restaurant lumineux, parfaitement insonorisé, sécurisé, au mobilier fonctionnel, léger et facile d'entretien.

CONFORMES AUX NORMES

Les repas répondent aux exigences du GEMRCN (groupement d'études des marchés en restauration collective et de nutrition), qui fixe notamment le grammage des portions en fonction de l'âge des enfants, et indique aussi les minimas et maximas obligatoires des aliments en fonction des besoins nutritionnels. Conformément à la règlementation en vigueur, la liste des allergènes est disponible sur le site internet de la Ville. Pour ce qui concerne l'origine des produits, l'ensemble des marchés a été renouvelé au 1er janvier 2019, avec la volonté de proposer des produits biologiques, labellisés et locaux, gages d'une alimentation de grande qualité.

LES CÉRAMIQUES À L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

La Ville continue d'embellir ses rues et ses places avec originalité et harmonie. De magnifiques jardinières en céramique, véritables chefs d'œuvre créés par l'artiste céramiste, Yannick Robert passionné d'art brut et d'art primitif. il est employé par la mairie pour décorer les jardinières de la ville.
Il a été sollicité pour concevoir des mosaïques dans la cour des écoles. Elles sont réalisées en atelier sur une trame en fibre de verre puis déposées sur le support. Après le grès cérame italien, Yannick utilise maintenant de la pâte de verre. Il a découvert cette matière dans les ateliers Orsoni à Venise où il a été invité. Il n'en est pas peu fier ! Les enfants peuvent ainsi profiter des récréations dans un décor artistique et l'école devient de plus en plus belle !

DUBOUT, LES PLAISIRS DU CAMPING

Clin d'œil aux vacances et à la farniente, la nouvelle exposition de Dubout « Camping et joyeuses fêtes » attend les inconditionnels de ce dessinateur de génie, à la Redoute de Ballestras, jusqu'au prochain printemps.

VACANCES JOYEUSES

Comme chaque année, quand le paysage musarde entre mer et lagune, le musée Albert Dubout offre des œuvres inédites du maître incontesté de la caricature pour le plus grand bonheur des visiteurs. Cette année c'est à des vacances joyeuses que nous convie Didier, petit-fils d'Albert Dubout, et fils de Jean et Claudette Dubout, hélas disparu, qu'une longue histoire d'amitié a lié à Palavas.
Aux cimaises de ce musée unique en France, Didier qui désormais veille sur les œuvres de son illustre grand-père, a accroché une centaine d'illustrations, dont quelques-unes tirées d'un Code officiel du voyage et du tourisme, charmant, cocasse, édité dans les années 60. On peut imaginer, voire deviner, que quelques souvenirs de ce pays d'Hérault en particulier Palavas, sa plage d'adoption, se soient glissés sous son crayon malicieux. Sans oublier son célèbre Petit Train bondé de touristes et sa tente militaire qu'il achetait pour trois francs six sous et installait sur la plage pour y loger sa famille.
Les visiteurs ne manqueront pas d'admirer la salle du rez-de-chaussée aux voûtes ancestrales, où sont exposés de nombreux objets ayant appartenu à l'artiste, table à dessin, pipes, photos de famille, écrits originaux d'une correspondance avec son grand ami Marcel Pagnol. Une exposition à ne pas manquer !

La Redoute de Ballestras désormais accessible aux personnes à mobilité réduite.

LES ARBRES DE JORDI

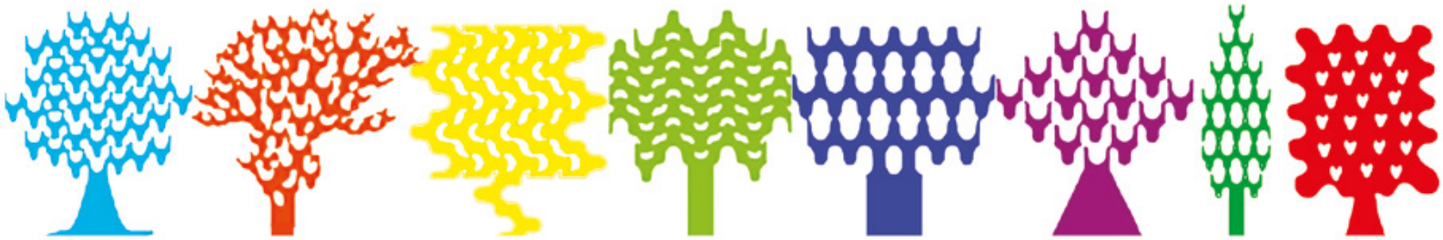

«Les ARBRES de JORDI» - 8 sculptures de l'artiste plasticien montpellierain installées à l'avenue Saint-Maurice à Palavas-Les-Flots

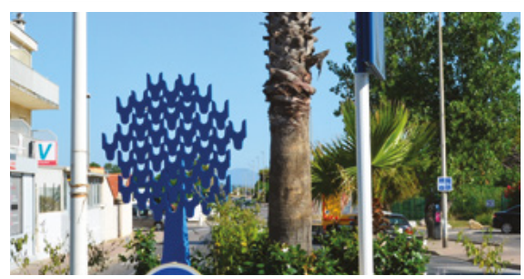

Avec un arbre tout rond, un arbre carré, un arbre-vagues, un arbre poisson, bleu, corail, vert, soit huit sculptures contemporaines aux formes graphiques, véritables chefs d'œuvre évoquant l'espace méditerranéen, l'artiste-plasticien Jordi nous entraîne dans un univers feuillu et coloré, magique.

MA STATION BALNÉAIRE PRÉFÉRÉE

Natif de Montpellier où il vit et travaille, mais Palavasien de cœur, Jordi le Catalan confie « *Palavas reste ma station balnéaire préférée, et je suis heureux d'y apporter mon savoir-faire.* » Fervent défenseur de l'environnement, du développement durable et de la biodiversité, il confie « *quand le maire m'a parlé de son projet, lié au paysage et à la nature, j'ai choisi les arbres. Je les aime et je décline leurs formes à l'envie. Même base de travail, même motif, facilement reconnaissable.* » Des arbres, Jordi en a beaucoup dessinés, peints, sculptés et photographiés. « *La photo est chez moi une passion* ».

TALENT ET CRÉATIVITÉ

Sur les ronds-points de l'avenue Saint-Maurice où ses arbres sont implantés, l'artiste a libéré son talent et sa créativité. Des abstractions géométriques, mais néanmoins arachnéennes, rappelant le talentueux Vasarely. Dans ses sculptures on retrouve, la notion du temps, le sel et les couleurs de la Camargue où il a ouvert son atelier. Ces arbres, qu'il veut esthétiques et symboliques, vont ponctuer les espaces et fonctionner comme des repères sur les trois kilomètres de l'avenue.

UN RÔLE PRÉPONDÉRANT

L'arbre pour Jordi joue un rôle prépondérant dans la nature. D'où sa volonté d'interpeller les Palavasiens, régionaux et touristes sur la symbolique croisée : Arbre de la connaissance et de la Science, Arbre de lumière, Arbre de la liberté symbole d'émancipation. « *Et puis arbre comme symbole de la protection de la nature et de notre environnement.* »
Jordi souhaite que les Palavasiens soient sensibles à ce choix original et ludique, dont la contemporanéité ne saurait leur échapper.

Album

Remise des médailles du travail à C. Valadier et J. Noto (argent), J.-M. Merle et L. Sabatier (vermeil) et D. Hébrard (or).

Lauréats du concours des illuminations de Noël : J. Joly (1er), P. Gimeno (2ème) et R. Berthollet (3ème).

Gagnantes du Concours des Cimaises : C. Darras (1ère), L. Chanal (2nde), N. Coppé (3ème), M. Bascou (4ème), B. Sillon (5ème et prix du public).

Départ à la retraite de Myriam Rigaud (dit Mimi) des espaces verts.

Les organisateurs de l'Oursinade.

Remise des médailles du travail à R. Girard, C. Lignot et S. Mateo (argent), F. Altère, F. Guignard-Perret et C. Henry (vermeil) et B. Bernard et E. Thouzellier (or).

Les jeunes Palavasiens lors de la cérémonie du 8 mai.

Remise des prix « petits philosophes » par Marie-Josée Alenda-Vidal à Léo, Achille, Lilly, Leanna, Julia, Gabriel et Valentine.

Clément Perilhou de la LSP remporte le challenge Florian Cerrato catégorie junior.

AQUALOVE, LE CLUB 5 ÉTOILES !
Après la victoire lors des championnats de France eau plate, le club Aqualove remporte un doublé historique avec la victoire sur la French Rescue !

Célébration des 20 ans de la maison de retraite « les Reflets d'argent » en présence de Gaby Salvador fêtant ses 102 ans et Simone Formigli résidente depuis l'ouverture.

Départ à la retraite d'Anny Naddéo professeure des écoles à l'école maternelle P. et M. Curie.

La Palavasienne Eva Michel au concours de toilettage canin des Ciseaux d'Or.

Vernissage de l'exposition des 90 ans de la LSP, en présence de Mme la Députée P. Mirallès.

Légendaire carnaval de « Los Popinos » !

Remise des médailles du dévouement associatif à M. Rozelet et de la jeunesse et des sports à A. Macron.

Cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants.

Beach soccer organisé par la Barbotti beach soccer académie de Palavas.

Inauguration du bâtiment dédié à la propreté urbaine et présentation du nouveau matériel : balayeuse, laveuse, aspirateur à déchets, motocrottes…

Cérémonie à la mémoire des anciens d'Indochine.

Cérémonie commémorative de l'Appel du 18 juin.

Cérémonie d'hommage aux Justes de France.

Tournoi de joutes des pompiers en présence du Contrôleur général Eric Florès et des vainqueurs : C. Britto (1er), G. Bénézech (2ème), R. Seris (3ème) et M. Cessas (4ème).

International de pétanque féminin, en présence des gagnantes « triplettes » : A. Lapoutge, E. Vigneres et S. Mayaudon.

CONSEIL MUNICIPAL du 20 septembre 2018

Le Conseil a délibéré et a :

- Approuvé l'élection du secrétaire de séance
- Approuvé le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 20 juin 2018
- été informé des décisions du maire en vertu de l'article L. 2122-22 du CGCT
- Appropuvé la mise à disposition d'équipements communaux pour les Centres d'entrainement préolympique et paralympique des délégations sportives.
- Eté informé du rapport pour l'exercice 2017 de la Société d'équipement de la région montpelliéraine (SERM).
- Eté informé du rapport pour l'exercice 2017 de la Société Publique Locale L'Or Aménagement-
- Eté informé des rapports des délégataires des délégations de service public pour l'année 2017
- Approuvé la mise à jour du tableau des salles communales et équipements mises à disposition des associations
- Approuvé la gratuité des musées pour les jeunes de 18 ans dans les musées de la ville avec le dispositif d'expérimentation Pass Culture
- Approuvé la gratuité des musées pour les résidents permanents palavasiens
- Approuvé la convention d'utilisation de la marque et du logo « Le Phare de la Méditerranée » de la commune de Palavas-les-Flots avec l'entreprise Beauté Sucrée
- Donné un avis favorable à la révision du SCoT de l'Agglomération du Pays de l'Or
- Approuvé la délégation de service public de la fourrière automobile et autres véhicules
- Approuvé le don d'un briquet de la guerre 14-18 à la commune
- Approuvé le don d'un objet d'artisanat des poilus à la commune
- Approuvé le don d'un lot de dix tableaux à la commune
- Approuvé l'octroi de subventions exceptionnelles aux associations (association des Amis de l'Aquabelle, association Ecole de Musique, association COP.PA, association de Gestion de la Réserve Marine de la Côte Palavasienne)
- Approuvé la convention d'objectif de la féria d'automne avec l'association Club Taurin Ricard Fiestas y Toros représentée par M. Thierry Milot et la SAS Vincent Ribera Organisation représentée M. Vincent RIBERA
- Approuvé la convention de sécurité avec le SDIS de l'Hérault et la Société Nationale de Sauvetage en Mer (SNSM).
- Approuvé l'opération de parrainage d'un champion de karting
- Approuvé la mise à disposition de matériel à l'association COP.PA
- Approuvé les contrats d'assurance des risques des agents relevant de la CNRACL avec le CDG 34.
- Approuvé la mise à jour du tableau des effectifs
- Approuvé les provisions à caractère budgétaire pour l'indemnisation des jours des comptes épargne-temps
- Approuvé la provision pour risque de contentieux du recours indemnitaire contre la commune
- Approuvé l'autorisation d'occupation du domaine public du restaurant « Le Venezia » avenue de la Gare Albert Dubout
- Approuvé la modification de la convention d'occupation temporaire des salles communales
- Approuvé l'Autorisation de dépôt du permis de construire de l'extension du centre de secours au S.D.I.S. 34
- Approuvé la demande d'inscription de l'extension du centre de secours au S.D.I.S. 34 en Projet d'intérêt général (PIG)
- Approuvé le Remboursement de FPS en matière de stationnement
- Approuvé la remise gracieuse partielle à la SASU FACCHINI pour la redevance du Lot de plage G8
- Approuvé la résiliation de la convention d'exploitation du lot de plage D2 et la remise gracieuse de la redevance
- Approuvé la DECISION MODIFICATIVE n° 3/2018 du budget commune
- Approuvé la modification de la taxe de séjour
- Approuvé le Classement de l'Office de Tourisme en 1ère catégorie
- Approuvé la convention du stationnement payant avec la communauté d'agglomération du Pays de l'Or
- Approuvé la cession des parcelles rue des quatre vents
- Débattu des questions diverses

CONSEIL MUNICIPAL du 7 décembre 2018

Le Conseil a délibéré et a :

- Approuvé l'Installation d'un nouveau conseiller municipal et approuvé la détermination de l'ordre du tableau
- Approuvé l'élection du secrétaire de séance et des assesseurs pour les votes en conseil.
- Approuvé l'élection d'un adjoint au maire
- Approuvé l'ordre du tableau
- Approuvé la Modification de l'annexe du règlement intérieur (plan de table)
- Procédé à l'élection des représentants du conseil municipal au CCAS
- Procédé à l'élection des membres de la commission d'appel d'offre
- Procédé à l'élection des membres de la commission spécialisée en matière de délégation de service public
- Procédé à la désignation des représentants du conseil municipal à l'office de tourisme
- Procédé à la désignation des représentants du conseil municipal au syndicat mixte d'énergies du département de l'Hérault

CONSEIL MUNICIPAL du 13 décembre 2018

Le Conseil a délibéré et a :

- Procédé à l'élection du président de séance pour la question n°35
- Approuvé le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 20 septembre 2018
- Approuvé une Motion de soutien aux Sapeurs-Pompiers de France - Directive Européenne du Temps de Travail (DETT)
- Approuvé une Motion de soutien aux maîtres-nageurs sauveteurs des CRS.
- Eté informé des décisions prises en application de l'article L. 2122-22 du CGCT.
- Approuvé l'adhésion de la commune à l'association du Comité Français pour Yad Vashem et au réseau « Villes et villages des Justes de France »
- Approuvé le Prêt d'un tableau au musée Rudel
- Approuvé le rapport de la commission d'évaluation des transferts de charges
- Approuvé la Convention pour la pose, la surveillance, l'entretien et la protection des repères de crues avec le SYBLE
- Approuvé la Participation de la Commune à l'Entente Interdépartementale pour la Démoustication (EID).
- Approuvé la Convention d'occupation temporaire du domaine public fluvial avec Voies Navigables de France
- Approuvé l'Aménagement d'un Point de rencontre covoiturage au parking de la salle Bleue
- Approuvé la Mise à disposition d'une salle municipale à la Maison du Temps Libre à l'association Oiseau Club Palavas Hérault (OCPH)
- Approuvé le Don d'une collection de 12 voitures miniatures
- Approuvé le Don d'un livre « L'histoire de France vue par San-Antonio » illustré de dessins d'Albert Dubout
- Approuvé l'Aliénation - Cession d'un terrain pour un magasin à filets situé Quai François Vical
- Approuvé les Cessions de terrains pour des magasins à filets Quai François Vical à MM. Serres et Py
- Approuvé la Servitude de passage sur la parcelle BL 46 appartenant à la commune au profit des parcelles BL 627 et BL 630 appartenant aux consorts Delorme
- Approuvé l'Autorisation d'occuper le domaine public portuaire – SARL la PASSERELLE
- Approuvé le Contrat de mise à disposition de matériel photographique
- Approuvé la Mise à disposition des courts de tennis et de Paddel à des prestataires
- Approuvé la Provision pour risque de contentieux dans le recours indemnitaire contre la commune
- Approuvé le Régime des véhicules de fonction et de service
- Approuvé l'Octroi de subvention exceptionnelle à l'association Harmonie de Palavas
- Approuvé le Remboursement facture frais de restauration association Palavas Jumelages et culture
- Approuvé le lancement de la Modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme
- Approuvé les Tarifs centre nautique municipal
- Approuvé les Tarifs Port de Plaisance 2019
- Approuvé le Remboursement d'une location de salle.
- Approuvé les charges supplétives des budgets commune, port, phare, office de tourisme, CCAS
- Approuvé l'admission en non-valeur du Budget principal COMMUNE
- Approuvé l'admission en non-valeur du Budget Port
- Approuvé les créances éteintes du Budget principal COMMUNE
- Approuvé les écarts de la régie de recettes n° 495 - STATIONNEMENT de comptabilité résiduels
- Approuvé la résiliation du Sous-traité de concession des plages du lot G8
- Approuvé les projets de conventions du centre commercial du port
- Approuvé les décisions modificatives Commune, Port, Phare
- Approuvé l'autorisation de programme crédit de paiement du yacht club
- Approuvé le RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE POUR 2019

CONSEIL MUNICIPAL du 20 décembre 2018

Le Conseil a délibéré et a :

- Approuvé l'Election du secrétaire de séance
- Approuvé le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 7 décembre 2018
- Eté informé des décisions prises en application de l'article L. 2122-22 du CGCT.
- Approuvé le Concours de peinture Prix des Cimaises
- Approuvé la Création d'un poste d'agent d'accueil dans le cadre du dispositif du Parcours Emploi compétences (PEC)
- Approuvé la Demande de modification du lot de plage n° G 8 en ZAM
- Approuvé le budget par nature et par chapitre, les opérations de programme et crédits de payement ayant fait l'objet d'une décision particulière du budget commune
- Approuvé le budget par nature et par chapitre, les opérations de programme et crédits de payement ayant fait l'objet d'une décision particulière du budget port de plaisance
- Approuvé le budget par nature et par chapitre, les opérations de programme et crédits de payement ayant fait l'objet d'une décision particulière du budget Phare de la Méditerranée
- Approuvé la réduction de redevance pour deux appontements de bateaux de l'association Marines et Tradition, à savoir le « Mamaki » et le « Saint Michel »
- Approuvé la créance suivante en non-valeur du budget port
- Approuvé le Remboursement d'une location de salle.

SANTONADE AU MUSÉE DU PATRIMOINE J.-A. RUDEL

Palavas compte de nombreux personnages hauts en couleur, des figures locales incontournables : La Cigogne, le Calimar, … issus des familles palavasiennes. La Ville a sollicité Jean-Louis Delorme pour réaliser une santonade made in Palavas, qui sera exposée dans le musée du patrimoine Jean-Aristide Rudel. Grand moment au café Le Palavasien le 20 juillet dernier lorsque Jean-Marie Bénézech, André Altère et David Aprile se sont prêtés au jeu du moulage. Jean-Louis Delorme a confectionné les moulages des trois palavasiens. Un moment artistique et ludique que les Palavasiens ne sont pas près d'oublier !

Assemblées

CONSEIL MUNICIPAL du 12 février 2019
Le Conseil a délibéré et a :

- Procédé à l'élection du secrétaire de séance
- Approuvé les procès-verbaux des séances du conseil municipal du 7 décembre, du 13 décembre et 20 décembre 2018
- Approuvé les taxes locales pour 2019
- Approuvé la fourniture de carburants pour le port de plaisance de Palavas les Flots pour les années 2019 à 2022
- Approuvé le bilan de la politique foncière 2018
- Approuvé la demande de renouvellement des licences d'entrepreneur de spectacles pour les salles exploitées par la Ville
- Approuvé le don d'une collection de seize voitures miniatures
- Approuvé la mise à disposition de deux agents municipaux au CCAS
- Approuvé les Férias de printemps et d'automne et la convention d'objectif de la féria de printemps et d'automne avec l'association Club Taurin Ricard Fiestas y Toros et la SAS Vincent Ribera Organisation
- Approuvé la modification des statuts de la Communauté d'Agglomération du Pays de l'Or
- Approuvé la définition du programme « Palavas Horizon 2050 » du trait de côte
- Approuvé la convention de mise à disposition de terrains avec l'association Palavas Beach Volley
- Approuvé la convention de mise à disposition de terrains avec l'association Palavas Beach Tennis
- Approuvé la convention de mise à disposition de locaux et d'équipements communaux à titre gratuit aux associations Rugby Club Palavasien et au Centre Educatif Palavasien
- Approuvé le transfert de la convention d'antenne de réseau mobile de la société SFR S.A à sa filiale Hivory SAS
- Approuvé les subventions aux associations et les conventions financières
- Approuvé le transfert des permissions de voirie afférentes au réseau FTTH de SFR déployé sur le territoire de la commune
- Approuvé le lancement du Droit de préemption sur les fonds artisanaux, les fonds de commerce et les baux commerciaux et les terrains et la mise en place d'un périmètre de sauvegarde du commerce et de l'artisanat de proximité pour l'exercice du droit de préemption par la commune et le lancement du rapport d'analyse
- Eté informé des décisions du maire en application de l'article L. 2122-22 du CGCT

CONSEIL MUNICIPAL du 15 avril 2019
Le Conseil a délibéré et a :

- Procédé à l'élection du secrétaire de séance
- Procédé à l'élection du Président de séance pour les votes des compte administratifs
- Approuvé le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 12 février 2019
- Approuvé la désignation des représentants du conseil municipal au SIVOM des Communes Littorales du Golfe d'Aigues Mortes
- Eté informé du rapport de la Chambre Régional des Comptes sur la SERM
- Approuvé les modifications statutaires relatives à l'objet social de la SERM
- Approuvé le principe de prise de particpation de la SERM dans une SAS patrimoniale
- Approuvé la campagne Web Marketing
- Approuvé la convention de mutualisation de la collecte des déchets encombrants
- Approuvé l'extension du réseau électrique dans le cadre d'un projet de construction et la mise à la charge du bénéficiaire de l'autorisation d'urbanisme
- Approuvé la mise à disposition d'un bureau pour l'Office de Tourisme à la base fluviale Paul Riquet.
- Approuvé l'autorisation temporaire d'occupation du domaine public pour des activités de jet Ski
- Approuvé l'autorisation temporaire d'occupation du domaine public pour un local commercial et une terrasse à la société SAS Rivas Yatching
- Approuvé le classement de la commune de Palavas les flots sur la strate démographique 40 000 à 80 000 habitants
- Approuvé les subventions exceptionnelles à l'association APICC (les cabaniers de Carnon) et à l'association Cercle Nautique
- Approuvé la Délégation de service public de la fourrière automobile et autres véhicules 2019-2024 ainsi que le choix du délégataire et l'approbation du Contrat
- Approuvé les Comptes administratifs 2018 des budgets Commune, Port, Phare
- Approuvé les comptes de gestions 2018 des budgets Commune, Port, Phare
- Approuvé la détermination et l'affectation des résultats des budgets Commune, Port, Phare
- Approuvé les décisions modificatives des budgets Commune, Port, Phare
- Approuvé le projet de traversée de Palavas en mode de déplacement doux
- Approuvé le choix des projets dans le cadre du budget participatif
- été informé des décisons du maire en application de l'article L. 2122-022 du CGCT

CONSEIL MUNICIPAL du 13 juin 2019
Le Conseil a délibéré et a :

- Procédé à l'élection du secrétaire de séance
- Approuvé le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 15 avril 2019
- Approuvé la mise à disposition d'un équipement municipal à l'association Club Brayitan – futevolei Montpellier
- Approuvé la mise à disposition d'un équipement municipal à l'association Wexball Montpellier Sport
- Approuvé les modalités de mise à disposition de la modification simplifiée n° 1 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la Commune de Palavas les flots
- Approuvé la modification du tableau des effectifs
- Approuvé la demande de remise gracieuse
- Approuvé la programme culturel 2019-2025 « A livre ouvert… »
- Approuvé le Pass-musée pour les entrées des musées municipaux
- Approuvé le marché public pour la mise à disposition, la pose, l'entretien et la maintenance de mobilier urbain publicitaire et non publicitaire
- Approuvé l'attribution de subventions à l'association les copains du Port et au collège de Pérols
- Approuvé les Décisions modificatives n° 2 des budgets Commune , Port, Phare
- Approuvé les logements des renforts de Gendarmerie pour la saison 2019
- été informé des décisons du maire en application de l'article L. 2122-022 du CGCT

Tribune d'expression

Liste «Tous pour Palavas»

Texte non communiqué

Je suis candidat aux élections municipales de mars 2020.

Pendant plus de 5 ans, comme conseiller municipal, j ai oeuvré pour le bien de vous tous dans une opposition constructive.
Les palavasiennes et les palavasiens méritent un Maire juste, intègre et droit avec des idees nouvelles. 31 ans de règne ça suffit. Le village a besoin de renouveau.

Comme vous avez pu le constater cet été, l'équipe actuelle fait preuve de trop de laxisme en matiere de sécurité et de bien être.

Je souhaite une brigade contre les incivilités et des patrouilles à pied de la police municipale.

A Palavas nous voulons vivre heureux en securite et en paix.
Si vous voulez retrouver votre Palavas d'antant, rejoignez-moi.

Stéphane VINCENT conseiller municipal de Palavas les flots 06 22 27 52 30
stephanevincent34250@gmail.com

texte communiqué dans son intégralité

Continuer à « Réussir Palavas Ensemble »,
pour vous et avec vous

Palavas-Les-Flots, Reine des plages de la Méditerranée, est une ville attractive et dynamique et ce toute l'année !

La preuve en images avec les nombreux reportages qui lui sont consacrés, mais aussi les tournages de films, séries qui ne cessent de se développer.

Cette attractivité, nous la devons :
- à nos traditions que nous avons su préserver,
- aux commerçants et artisans qui font vivre notre village toute l'année,
- à notre cadre de vie, qui nous est tant envié,
- aux associations, soutenues par la Ville, qui créent et maintiennent de nombreuses activités,
- au dynamisme que nous avons su impulser,
- à la qualité de vie du village, à la fois conviviale et familiale,
- à la promotion constante des atouts de notre station sur laquelle nous œuvrons,
- à la sécurité de la station, grâce à notre police de proximité dont le poste est ouvert 7j/7, 24h/24,
- aux employés municipaux qui œuvrent pour embellir votre quotidien…

Et j'en passe !

Palavas-Les-Flots est une cité où il fait bon vivre, à nous de continuer à « Réussir Palavas Ensemble », pour vous et avec vous.

Christian Jeanjean, Maire de Palavas-Les-Flots
et le groupe majoritaire « Réussir Palavas Ensemble »

Hommages

ARLETTE COUSSY
UNE DAME DE CŒUR NOUS A QUITTÉS

Mère Teresa
Une grande dame s'en est allée. À Palavas, et dans les instances où elle siégeait personne n'y croyait. Arlette Coussy est partie. Comme ça. D'un seul coup. Discrètement. Celle que nombre de Palavasiens surnommaient affectueusement mais avec une certaine fierté, « Mère Teresa » a succombé tragiquement début novembre à un AVC foudroyant. Profondément attristé, Christian Jeanjean ne pouvait retenir son émotion. « *Nous étions amis depuis plus de trente ans. C'était une personne généreuse, dévouée, au charisme à fleur de cœur, toujours au service des autres, notamment les anciens, les combattants et les plus démunis. C'est une perte immense qui me touche et me bouleverse. Elle va nous manquer.* »

Première femme de l'histoire de la ville à occuper les fonctions de première adjointe, elle était aussi vice-présidente de l'agglomération du Pays de l'Or et cheville ouvrière du Téléthon. Arlette Coussy était omniprésente sur le terrain. Les journées n'étaient jamais assez longues pour elle.

Soutien de famille
Aînée de six frères et sœurs et de trois cousins élevés par ses parents, soutien de famille à 12 ans suite à la mort accidentelle de son père, mère de trois enfants, et belle-mère de quatre par alliance, grand-mère et arrière-grand-mère, veuve depuis 2009, Arlette n'avait qu'un objectif : s'élever dans l'échelle sociale. Un CAP de comptabilité, suivi d'un brevet professionnel, elle enchaîne les petits boulots sans rechigner. En 1971, la jeune femme entre au CREAI comme agent de service, puis aide-comptable et économe.

Investie dans le Téléthon
À Palavas où elle pose ses bagages en 2000, Arlette veut s'investir dans la vie de sa commune. Un an plus tard, elle intègre le conseil municipal. En 2008, le maire lui confie le poste d'adjointe chargée des Anciens Combattants, des animations et festivités. Six ans plus loin, elle est nommée 1ère adjointe. Adhérente et participante active de nombreuses associations, elle s'était investie dans le Téléthon et avait constitué une équipe qu'elle dirigeait avec compétence, efficacité et passion.

Femme d'exception, mère courage, collègue appréciée de tous, amie des Palavasiens, Arlette Coussy a laissé un vide abyssal et restera à jamais dans la mémoire de tous.

JEAN BELLET N'EST PLUS

Il faisait partie des figures emblématiques de Palavas. Jean Bellet nous a quittés dans sa 86ème année. Sa gentillesse, sa bonhommie, son altruisme et son érudition auront marqué tous ceux et ils étaient nombreux, qui l'ont fréquenté. Passionné de philatélie, c'est en 1942 qu'il commence une collection avec les timbres oblitérés. Cadre commercial dans la prestigieuse cristallerie Lalique, il avait fait de nombreux voyages, notamment la route de la Soie et s'attachait chaque fois à découvrir des timbres rares dont il était légitimement fier. Jean Bellet avait rejoint la section des Anciens Combattants de Palavas dont il était l'un des porte-drapeaux. À ce titre, il participait à toutes les cérémonies. En 2010, celui qui avait consciencieusement une cinquantaine de volumes, dont les vignettes portant sur l'histoire des princes et princesses de Monaco depuis 1889, soucieux que sa collection ne soit dispersée, propose de l'offrir à la Ville. Elle peut désormais être admirée au musée du patrimoine J.-A. Rudel.

ANY MOLLE N'EST PLUS

Any Molle, s'est éteinte le 23 juin dernier, dans la plus grande discrétion. Épouse de Jean Molle, patron pêcheur, issu d'une des plus anciennes familles palavasiennes, disparu à l'orée des années 2000, elle fut selon son époux « une femme modèle sans qui rien n'aurait été possible ». Née en 1928, Any et Jean Molle ont eu deux enfants, Marie-Françoise et Jean-Luc, précocément emporté en 2004, par une douloureuse maladie. Très attachée à sa ville d'adoption, Any Molle qui a débuté sa vie professionnelle au Crédit Agricole de Montpellier, puis à la CRAM, jusqu'en 1983, était une femme dévouée à sa famille et à ses amis qu'elle aimait recevoir au 4ème étage du Quai Paul Cunq où vivait la famille. Homme de terrain plus que de discours, qui siégeait à la mairie de Palavas depuis 1953, ami fidèle de Christian Jeanjean, qui dès son élection lui confie le poste de 1er adjoint chargé des travaux, farouche défenseur de l'environnement, travailleur acharné, Jean Molle a laissé à Palavas une trace indélébile. De nombreuses réalisations portent sa signature. Après le décès de son mari, dont elle ne s'était jamais vraiment remise, Any Molle a été atteinte une nouvelle fois dans sa chair par la mort de ce fils tant aimé. Any s'en est allée retrouver ceux qu'elle a tant chéris.

DISPARITION DE PAUL LACAZE UN GRAND MONSIEUR

La ville de Palavas aura connu au cours de ces années 2018-2019 de nombreuses disparitions. Avec le décès de l'un de ses enfants de cœur et d'adoption, Paul Lacaze « nous avons perdu un ami, un frère, un humaniste et un érudit », dira Christian Jeanjean la voix pleine d'émotion. Paul Lacaze faisait partie des figures de la ville. Après 40 années dans l'Éducation Nationale et le tourisme, dont celles passées comme instituteur à Palavas où il enseigna durant 20 ans, il prend sa retraite mais demeure vice-président de l'Office municipal de tourisme.

Né à Ténès, ville côtière du Nord de l'Algérie, il se dirige très tôt à l'enseignement et le brevet supérieur en poche, fait son service militaire puis devient instituteur. En 1956, il rentre en France, exerce près de Lodève puis à Palavas où il s'installe. Très vite, il décide de s'investir dans la vie de la commune. Devient conseiller municipal, puis adjoint de Jacques Giret, et réorganise le syndicat d'initiative. Il a été à l'initiative de l'implantation de la mairie d'aujourd'hui, et a participé au développement du « village de pêcheurs ». Avec quelques uns de ses collègues il fonde le Centre d'Études et de Rencontres Méditerranéennes, association dédiée à la culture méditerranéenne à travers des conférences. Paul Lacaze a publié deux ouvrages « Palavas-les-Flots au temps des sobriquets » où l'humour le dispute à la connaissance, puis sur les rues de la ville qu'il arpentait jour après jour, et où il rencontrait avec un bonheur non dissimulé d'anciens élèves, la Cigogne, Fredo Richard et tant d'autres à qui il a appris à lire et à compter. Avec sa disparition c'est une page de d'histoire de la ville qui se tourne.

MICHEL DESCOSSY IN MEMORIAM

Avec l'élégance qui le caractérisait, Michel Descossy nous a quittés au printemps dernier à l'âge de 92 ans. Photographe professionnel, attaché à l'Inventaire des Monuments Historiques, ce Montpelliérain, Palavasien de cœur, connu et apprécié de tous, appartenait à une lignée d'artistes : son père Camille, grand peintre, écrivain et longtemps directeur des Beaux-Arts de Montpellier, sa mère, Suzanne Balivet peintre illustratrice, notamment de Marcel Pagnol, remariée au célèbre dessinateur Albert Dubout, Michel Descossy après une carrière sportive, dans l'équipe du Stade Olympique Montpelliérain, s'était consacré à la photographie. Devenue sa passion. « Son » Languedoc n'avait pas de secret pour lui. Il en connaissait tous les recoins, mais s'émouvait toujours face à ses paysages. « Il était selon ses amis, naturellement bon, généreux, d'une extrême courtoisie, sa voix chaleureuse séduisait ». De nombreux ouvrages témoignent de son amour pour cette terre languedocienne. Sa terre. Il était aussi une des figures de Palavas où il a exposé ses œuvres à plusieurs reprises, rendant hommage avec sa sensibilité et son affection, à son beau-père Albert Dubout. Les Palavasiens se souviennent encore de sa haute stature et de sa simplicité.

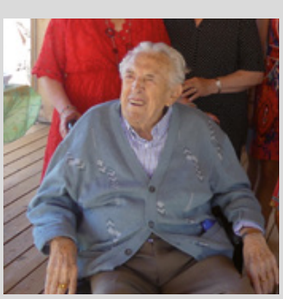

DERNIÈRE MINUTE !

C'est avec une vive émotion que nous venons d'apprendre le décès du centenaire René Lacote.
Enfant sur les bancs des écoles de Palavas, il rejoint les chasseurs alpins à Grenoble lors de son service militaire pour ensuite revenir dans la région dans les méandres de la guerre : Montpellier puis Montpeyroux.

Il y rencontrera sa future épouse avec qui, ils eurent 2 filles et 3 garçons. En mars 1945, il intègra l'Institut Saint-Pierre comme ambulancier.
Pour ses cent ans, Léon avait été fait Citoyen d'Honneur de la Ville de Palavas-les-Flots.

État civil

NAISSANCES

FRAGNOUD Joseph	09/12/2018
THOMINOT Julian, Arès	22/12/2018
FAYOS Milàn	10/07/2018
PFISTER CHENIER Robin	03/08/2018
RODA Camille	10/09/2018
FRANCO Inaya	19/10/2018
VILAR SARVISSE Antonio	03/11/2018
ALBERICH Mya	16/12/2018
LAMY DI MARCO Mahé	14/02/2019
LABORIE POMARES Zaven	05/04/2019
RENAUD Djulian	29/04/2019

MARIAGES

PASIN Stéphane et BRIAND Mireille	15/09/2018
COMBES Jonathan et MARCOU Justine	21/09/2018
RHEIMS Manuel et PHILIPPE Magali	22/09/2018
KUCHARCZAK Florentin et LOZZA Catherine	29/06/2019

DÉCÈS

EUCAT Liliane vve BARRAL	11/07/2018
BOUSSIERE Alain	12/08/2018
NICOLAS Claude	19/08/2018
BOUTAIRE Pierre	25/08/2018
AUËR Françoise ép. DELIANCOURT	26/08/2018
COSENTINO Jeanne vve BERENGUER	05/09/2018
DAVID Joséphine vve BRUN	11/09/2018
BULLIARD Paulette vve LABAT	15/09/2018
HAUTEFEUILLE Simonne	20/09/2018
AMÉDURI Hélène vve MAURIN	23/09/2018
ROUQUAIROL Georges	03/10/2018
FOURNIOL Jacky	01/10/2018
TARANTO Antoine	06/10/2018
MARTIN Monique ép. DEGOUYS	07/10/2018
ROUSSEL Joëlle	12/10/2018
DUCHÊNE Joël	16/10/2018
DESCOMPS Jacqueline vve ODDOU	21/10/2018
SANCHEZ Marcelle ép. ROSSI	23/10/2018
BINQUET Jean	23/10/2018
DUXIN Josette vve VILLEPRAND	29/10/2018
PIOT Didier	03/11/2018
GADÉA Jany ép. MARTIN	10/11/2018
SCICOLONE Raymonde vve AQUILA	17/11/2018
PÉRIÉ Jacqueline vve VERINAUX	25/11/2018
DA SILVA Arlette vve COUSSY	27/11/2018
PATRUNO Carlo	10/12/2018
LARROQUE Geneviève ép. ARNOLD	11/12/2018
BASTOU Odette vve LOPEZ	16/12/2018
LACAZE Paul	19/12/2018
GRANAT Renée vve BOUVIER	23/12/2018
SPECEL Georges	23/12/2018
HIVER Pierre-Marie	22/12/2018
MAIRET Jean-Luc	25/12/2018
JOLY Solange vve DUCHEMIN	02/01/2019
MANTE Jacqueline ép. MATHIEU	10/01/2019
PARENT Pierre	05/01/2019
RISTORI Rosa vve PRIN	10/01/2019
GAYRAUD Odette vve SALOMON	25/01/2019
COGNARD Michel	04/02/2019
VELUT Jean	05/02/2019
BELLET Jean	06/02/2019
FRAYSSINET Cécil	10/02/2019
DALIFARD Liliane	13/02/2019
ERADES Lucie vve DENEUVILLE	17/02/2019
ROCHEBLAVE Thérèse vve SURCIN	17/02/2019
BERGONNIER Gérard	21/02/2019
MIZZI Bernadette ép. CALI	22/02/2019
GIMENEZ Antoine	24/02/2019
LE PRIN Gérard	09/03/2019
MOURET Janine vve TRIAL	09/03/2019
PLANCHON Germaine vve FOURNIÉ	15/03/2019
POUCHIN Monique	24/03/2019
BELILLAS Palmyra vve JULIEN	26/03/2019
PAREDES Maria ép. ALLE	27/03/2019
DURAND Marguerite vve DEGANS	28/03/2019
GENIN Henriette	09/04/2019
JOUSSET Jean	09/04/2019
ROUVIÉRE Jeanne vve BARRIÈRE	21/04/2019
GUARINIELLO Michel	22/04/2019
GROPELLO Serge	24/05/2019
ANCELIN Madeleine vve BALDY	25/04/2019
MERLE Marius	09/05/2019
PHILIP Joëlle	24/05/2019
NICHOLLS Peter	27/05/2019
BENAZET Josette vve KNOCKAERT	28/05/2019
ALLIER Christophe	12/06/2019
FOUCQUERON Marguerite vve LEGUEN	19/06/2019
MILLAN Guy	20/06/2019
GALZIN Marcelle vve PUJOL	21/06/2019
CARRIÈRE Any vve MOLLE	23/06/2019
BOULADOU Jean	25/06/2019
DOUSPIS Serge	29/06/2019
CORNETTE François	30/06/2019
FLAMAND Josette vve GUERRE	01/07/2019
PAVAN Josette vve ROURERA	02/07/2019
SCAMANDRO Joseph	04/07/2019
CAULFIELD Denis	06/07/2019
MATHA Angélique vve TSOMO	12/07/2019
SANTAMARIA Louis	14/07/2019
BEDES Rose vve ROSSI	20/07/2019

Palavas-les-Flots les animations continuent !

19 octobre - Mini-puces

9h/12h Nettoyage avec Ocean Protection France - Plage des Coquilles - Rive droite

5 et 6 Octobre Festival de cerfs-volants Plage des Coquilles

Abrivado de la Plage durant la feria d'automne (du 20 au 22 septembre)

9 et 10 novembre
Salon de l'oiseau et de la nature

31 octobre - Bal Hallowen Los Popinos